



DESCRIPTIF DE FORMATION

Formation Opérationnelle de Manager Sûreté

Public concerné	<p>Cette formation s'adresse aux titulaires et suppléants déjà en poste de management de la Sûreté, en recherche de renforcement d'expertise et de culture opérationnelle Sûreté ou souhaitant acquérir le niveau de Directeur Sûreté au niveau pays, filiale ou projet mais pas que.</p> <p>Cette formation s'adresse également aux directeurs de projet, chef de service en particulier HSE ou QHSE, personnes en reconversion et à tout personnel souhaitant acquérir ou renforcer une culture Sûreté.</p> <p>Aucune pré qualification n'est requise pour suivre cette formation.</p>
Objectif de la formation	<ul style="list-style-type: none">▪ Conseiller efficacement le management en matière de sûreté ;▪ Développer des stratégies et des concepts de sûreté pour protéger les personnels, les sites, les opérations à terre et la réputation d'une entité ;▪ Développer et mettre en place des mesures préventives de sûreté ;▪ Conduire des évaluations de sûreté à terre, renforcer les méthodes d'analyse de risques et de vulnérabilités ;▪ Assurer la veille sécuritaire (collecter, analyser et protéger l'information sûreté) ;▪ Adapter les niveaux d'alerte aux évolutions de la situation sécuritaire ;▪ Contrôler et rectifier les mesures de sûreté en place;▪ Répondre à une situation critique ou/et d'urgence ;▪ Sélectionner une Compagnie de Sûreté Privée pour un support à terre ;
Référentiel	<ul style="list-style-type: none">▪ Règlementation Internationale sur le respect des droits de l'homme ;▪ Règlementation internationale d'engagement et d'usage de la force y compris la force armée ;
Pré requis	Aucun
Méthode pédagogique	<p>La session de formation est animée par des formateurs SURTYMAR, tous issus des Forces Spéciales Françaises qui après une carrière sous les drapeaux, ont tenu des postes de responsable sûreté au niveau pays, filiale et projet pendant plus de 20 ans dans des zones à risques élevés, à terre et en mer.</p> <p>L'alternance de modules théoriques et pratiques qui mettent les stagiaires au plus près de situations réalistes rend cette formation innovante et unique.</p> <p>Des exercices simples sont programmés pour juger du niveau de compréhension et renforcer si besoin la méthode d'apprentissage.</p> <p>Chaque module est consolidé par des cas concrets. La formation se termine par une évaluation des acquis sous forme de quizz.</p>
Durée	4 jours (32 heures HO +1 heure HNO dont 10 heures d'interactivités)
Auditoire	14 Stagiaires maximum.



Formateurs	L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par des formateurs ayant l'expertise et l'expérience de la mise en œuvre des savoirs et concepts enseignés. Le CV des formateurs est disponible sur demande.
Dates et Lieux	Les dates et lieux de formation sont ceux définis dans la convocation délivrée par l'employeur ou l'organisme de formation.
Tarif	Nous consulter

PROGRAMME

Présentation des stagiaires (identification du niveau de connaissances du groupe et des attentes de chacun) et des formateurs.

Rappel des objectifs à atteindre :

- **Accueil (durée 15')**
- **Préambule/Politique de sûreté– (durée 00h30')**
- **Module A – Méthodologie de Management de la Sûreté et des Risques (durée 06h45)**
 - a) Sous module A1 - Stratégie de sûreté (durée 01h00)
 - b) Sous module A2 - Les concepts de sûreté (durée 01h00)
 - c) Sous module A3 - Les niveaux de menaces et de risques (00h30')
 - d) Sous module A4 - Les niveaux d'alerte (durée 00h45')
 - e) Sous module A5 - Méthode d'évaluation des menaces, risques et vulnérabilités (durée 01h30)
 - f) Sous module A6 – Exercice d'application <<Threat Risk Vulnerability Assessment>> (durée 02h00)
- **Module B – Audits (durée 02h30)**
 - a) Sous module B1 – Généralités sur les audits (durée 00h15')
 - b) Sous module B2 – Audit (Sites – hôtel – résidence) (01h00')
 - c) Sous module B3 – Audit exercice pratique (01h15')
- **Module C- Communication – Information (durée 00h45')**
 - Gestion d'un réseau de collecte d'information (durée 00h45')
- **Module D – Gestion de Crise (durée 06h00)**
 - a) Sous module D1 : Cellule de crise – ERT – Composition et rôles des membres (durée 01h00)
 - b) Sous module D2 - Kidnapping, généralités (durée 00h30')
 - c) Sous module D3 – La cellule de crise adaptée à la gestion du kidnapping (durée 01h30')
 - d) Sous module D4 - L'échange. (durée 00h30')
 - e) Sous module D5 – Scénario échange pratique (durée 01h30')
 - f) Sous module D6 – Rôle du Manager Sûreté en situation d'urgence (durée 01h00')
- **Module E – Protection (durée 07h15)**
 - a) Sous module E1 – Généralités sur le Zoning - Exercice pratique (durée 01h30)
 - b) Sous module E2 – Protection d'un site à terre – Exercice pratique (02h00)
 - c) Sous module E3 – Concept de la Safe Room ou Zone Refuge (durée 00h30')
 - d) Sous module E4 - Sélection d'une Compagnie de Sûreté Privée (CSP).- (durée 01h00)
 - e) Sous module E5 - Protections particulières :
 - Chantier linéaire (durée 00h30')
 - Dépôt d'explosifs (00h45')
 - Sources radioactives (durée 01h00)
- **Module F - Divers (durée 01h00)**
 - a) Sous module F1 - La menace drones (durée 00h30).
 - b) Sous module F2 – Utilisation des drones en protection (durée 00h30)



- **Module G – Terrorisme - Théorie et pratique (durée 04h00)**
 - a) Sous module F1 – Généralités (durée 01h00).
 - b) Sous module F2 – Modus Operandi – Mesures préventives (durée 01h30).
 - c) Alerte à la bombe (01h30)

- **Module H – Extraction de personnel d’une zone dangereuse (durée 03h00’)**
 - a) Sous module H1 – Principes d’une relocalisation et d’une évacuation (durée 01h00)
 - b) Sous module H2 – Préparation d’un plan d’évacuation – Exercice pratique (durée 02h00)

- **Conclusion (Durée 01h00)** : Questions/réponses, consolidation de l’évaluation des acquis, bilan et évaluation de la formation, délivrance des supports pédagogiques.

Responsabilité de SURTYMAR :

- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Formulaire : Feuilles de présence.

Information des participants :

Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le stagiaire aura, avant le début du stage, pris connaissance des conditions de réalisation du programme, définies dans ce descriptif.